

Au Comptoir de Bodegeau le 10^e Juillet 1692
A.M. 157.

Amélie
Dra. Mademoiselle;

Je serai ravi quand je pourrai trouver occasion et moyen
de vous instruire en ce qui est de l'affaire le monsieur Ver
Neveu. Je n'ay pas seen que des acceleure on eust in
tentio[n] de trauallo[r] à sa Grace. S.A. estant si nouuelle[re]
ment establee dans le Gouvernement, et le Trait non encor
suranne[re], ce qu'on a bien accoustume[re] d'attendre, en
tasclant d'employer cest interualle à se procurer la
reconciliation avec les Paroiss. outre que nos Princes
souloyent souuent commencer par une forme de Saufcon
duit ou Landwinninge, bornee[re] de 6. en 6. mois; pour
apres passer de meilleure grace au Pardon absolu.
quand j'aurai l'honneur de Voir Monsieur Ver
Neveu, je tascleraij d lui faire comprendre ces choses.
et par quels ressorts enfin tout cela doitt passer, apres
que la Requête pourra auoir este[re] dressée par quelque
Etablie Aduocat. comme seroit M. Vander Goed ou autre
dans une chose de ceste nature. et où la condamnation
de la Cour a passé, il faut que tout soit ajusté avec
beaucoup de prudence. Pour le peu que j'y puis, vous
sauvez, Mademoiselle ce que ie pretens vous estre, et
que vous n'auez qu'à me commander sans réservue.

S.A. est partit à ce matin vers Schoonlouen, où il
doibt s'aboucler avec messrs Wirts et de Delvits,
tous deux appointez pour cest effet. Un Gentillomme
Anglois du due de Monmouth. qu'il envoie eij de
demander Passap. pour aller à Hambourg aéopter

150
Mademoiselle de Luxembourg
o. Oct. 1672

des Ecouaux pour son maistre, et mesme pour le R^eg^e
de la Gr. Bretaigne, nous dit que les deux Mylords
sont retournez vers Ang^re et que le R^eg^e du France
est marceloit en personne de Graue vers Boisleudug.
C'est tout ce que je pourrois avoir à dire à Mademoiselle
qui ne vault pas la peine de l'importunité
donneroit une^e l'assurer, que quand il y aura des
considerations, je ne demanderai pas en faute de ce
je reconnois lez devir; non plus ne me la trans-
mettrez vous. Mademoiselle, de vous témoigner
toutes occurrentes de Vre^s service et de mon
pouvoir à combien je repute S. honneur d'estre.

Mademoiselle

Vre^s très-lutble et
très obéissant serviteur

Par la copie manuscrite
de ma
maman,